Soins pénalement ordonnés : le cadre thérapeutique

PSYCHIATRIE ET SANTE MENTALE

Ref : ECSPS06A

Compétences visées

Accompagner des personnes faisant l'objet d'une obligation de soin ou d'une injonction de soin.

Objectifs et contenus

Identifier le contexte actuel des obligations et des injonctions de soins

- Le préambule : des faits aux soins pénalement prononcés.
- L'obligation de soins :
  - le cadre judiciaire du prononcé de l'obligation de soins,
  - les acteurs judiciaires : rôles et missions,
  - les conséquences du non-respect du suivi des soins.
- L'injonction de soins :
  - le cadre particulier du suivi sociojudiciaire,
  - le rôle du médecin coordonnateur,
  - les conséquences du non-respect du suivi des soins,
  - le lien délicat entre les soins et la justice.

Définir le cadre thérapeutique

- Le cadre de l'intervention : acteurs en fonction du soin pénalement ordonné, liens soins/justice.
- Le travail d'évaluation : rappel sur les états-limites.
- L'accompagnement des personnalités psychopathiques et perverses.
- Les auteurs de violences sexuelles.
- Les auteurs de violences conjugales.
- Le cadre thérapeutique : cadre externe, cadre interne.
- L'élaboration d'un protocole d'accompagnement.
- La dimension éthique.

Développer des compétences cliniques et relationnelles

- L'accueil.
- Le savoir théorique autour de l'approche psychopathologique : organisations psychopathiques et perverses (Ciavaldini/Balier).
- Le passage à l'acte et ce qu'il met en jeu.
- La compréhension de ce qui se rejoue dans la relation thérapeutique.
- La gestion du contretransfert en renouant avec un sentiment d'empathie.
- L'introduction du tiers symbolique.
- L'axe thérapeutique de l'empathie soignante associé à la fermeté du cadre thérapeutique.
- L'expression d'une souffrance déniée.

Objectifs complémentaires

Intervenir avec méthodologie

- Les principales thérapies utilisées auprès des auteurs de violences sexuelles.
- Le travail groupal.
- L'introduction d'un tiers (physique et symbolique) : travail en binôme, pose du cadre thérapeutique.
- L'intertransfert.
- La triade patient/soignants/justice.
- Le secret professionnel.
- Les limites et les risques de la thérapie.
- L'articulation d'un partenariat soin/justice au service du soin.
- Les médiations comme axe principal de fléchissement défensif.
- La mobilisation du réseau médicosocial.

Méthodes

- Apports cognitifs et législatifs.
- Analyse de Pratiques Professionnelles.
- Mises en situation professionnelle simulées.

Personnes concernées

Tout professionnel de psychiatrie.

Valeur ajoutée

Cette formation a pour objet d'élaborer un cadre d'intervention thérapeutique spécifique en prenant appui sur le cadre juridique des personnes suivies en obligation, injonction de soin ou injonction thérapeutique. L'intérêt de cette formation est d'appréhender l'intervention de la loi et son cadre juridique comme ouverture d'un arsenal thérapeutique potentiel. En Inter, la force de cette formation reste l'intervention en coanimation durant la 1ère journée d'une juriste spécialisée dans l'accompagnement des personnes en obligation et injonction de soin et d'une psychologue clinicienne.

Pré-requis

» Intervenir dans le domaine de la psychiatrie.

Formation Inter & Intra

Lyon - Octobre 2024

>> Du 02-10-2024 au 04-10-2024

Intervenant :
RANT-TERRAZ Ingrid

- Psychologue clinicienne en service de psychiatrie adulte
- Experte en entretien familial
- DESS psychologie clinique et psychopathologie
- Voir son profil **LinkedIn**

Prix
Tarif Inter **1080 €** Net de taxe
Tarif Intra **Nous Contacter**

Lyon - Octobre 2025

>> Du 06-10-2025 au 08-10-2025

Intervenant :
RANT-TERRAZ Ingrid

- Psychologue clinicienne en service de psychiatrie adulte
- Experte en entretien familial
- DESS psychologie clinique et psychopathologie
- Voir son profil **LinkedIn**

Prix
Tarif Inter **1080 €** Net de taxe
Tarif Intra **Nous Contacter**

Mise à jour le : **08/04/2024**